



## Déclaration de la CGT Educ'action au CTM du 12 mars 2014

---

Le gouvernement a programmé une réduction de 15 milliards d'euros de la dépense publique au titre de la loi de finances 2014.

La mise en place du pacte de responsabilité induira probablement un recul drastique des moyens alloués à l'action publique.

Les actions poursuivies, au nom d'une pseudo « modernisation de l'action publique » ou de l'acte III de la décentralisation, vont imposer de nouvelles purges budgétaires aux services publics.

Le Premier ministre persiste dans sa volonté d'imposer des économies fortes, qui auront pour conséquence d'enfermer toutes négociations, notamment sur les salaires ou les déroulements de carrière, dans le carcan du dogme de la réduction de la dépense publique.

Le blocage de la valeur du point d'indice, depuis juillet 2010, et l'augmentation des prélèvements ont d'ores et déjà entraîné des pertes nettes de rémunération inacceptables.

Ces logiques vont à l'encontre des intérêts des salariés, et ne permettront ni la relance de la production industrielle, ni la satisfaction des besoins sociaux.

Pour rendre possibles de telles économies, le gouvernement va certainement accentuer les processus de privatisation, d'externalisation et d'abandon par les services publics de l'État de pans entiers des politiques publiques.

Pour la CGT, il est indispensable d'imposer d'autres choix, c'est la raison pour laquelle la CGT appelle, avec la FSU, FO et Solidaires, les personnels à faire grève le 18 mars 2014 et à participer aux manifestations qui seront organisées sur l'ensemble du territoire.

En 2013, la CGT Educ'action avait déjà dénoncé les conditions de mise en œuvre des concours réservés et des examens professionnels (déroulement parfois chaotique de certaines épreuves, problèmes liés aux conditions d'éligibilité des collègues ou concours parfois non ouverts alors que des collègues exercent dans ces disciplines...).

Malheureusement, en 2014 les conditions de mise en œuvre de ces concours, destinés à résorber la précarité, ne sont toujours pas satisfaisantes. Alors que les premiers résultats commencent à être connus, nous constatons que la situation est loin de s'améliorer. Pire, le durcissement de la sélectivité fait qu'un quart des postes offerts aux concours, dont nous avons déjà les résultats d'admission, reste pour l'instant, non pourvu.

La CGT Educ'action s'est adressée au Ministre de l'Éducation pour qu'il intervienne, en urgence, pour que la totalité des postes soit pourvue, cela passe notamment par l'ouverture de listes complémentaires dans toutes les disciplines.

Nous savons, malheureusement, qu'une grande partie des collègues non validés lors des épreuves d'admission de ces concours, seront réemployés comme précaires.

À cela, il faut ajouter les démissions de lauréats de la session précédente, dues aux affectations du mouvement inter-académique. La CGT Educ'action demande toujours l'ouverture de négociations pour une réelle résorption de la précarité, car le plan Sauvadet est loin de répondre aux besoins actuels.

Nous considérons toujours que l'emploi de personnels précaires sur des missions pérennes de service public n'est pas acceptable. La titularisation de toutes et de tous, sans condition de concours ni de nationalité, reste la seule réponse juste et efficace.

Nous profitons aussi de la tenue de ce comité technique ministériel pour demander au ministère de nous préciser les conditions dans lesquelles vont se dérouler les stages des lauréats des concours 2014 (conditions de formation, temps de service) pour tous les types de concours.